

Quels sont les enjeux de la médiation culturelle au Maroc ?

La question des liens aux publics et populations - Diagnostic et perspectives

Danielle Pailler, Nadia Bouqallal, Lahsen Hira et Younès Chaoui

Danielle Pailler est docteur en sciences humaines et sociales, maître de conférences et Habilitée à Diriger des Recherches, membre du LEMNA (Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique) au sein de l'Université de Nantes (France). Elle y exerce depuis 2007 la fonction de Vice-Présidente en charge de la culture. Ses recherches et publications internationales portent depuis une vingtaine d'années sur la question des publics de la culture. En tant que chercheur-acteur, elle accompagne nombre d'institutions culturelles sur ces enjeux et anime des formations professionnelles. Née au Maroc, elle développe différentes actions sur la question des publics de la culture et des médiations dans ce pays.

Nadia Bouqallal est docteur en Littérature et Civilisation françaises (Université Paris 10) et Professeur habilité, membre du Laboratoire Ingénierie Pédagogique et Sciences humaines. Elle enseigne à l'Université Hassan II de Casablanca depuis 1985. Acteur culturel en milieu universitaire, elle a contribué à promouvoir la mission culture de l'université. Elle a réalisé des expertises auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur (ingénierie pédagogique, projets culturels). De 2005 à 2013, elle a dirigé la filière professionnelle médiation culturelle. Dans le cadre de la recherche action, elle développe avec des acteurs institutionnels nationaux et internationaux des actions de sensibilisation sur la médiation culturelle afin de mieux en faire connaître les enjeux au Maroc.

Lahsen Hira est enseignant-chercheur, de formation anthropologique. Il s'intéresse à la culture orale marocaine notamment berbère (Amazigh). Il est enseignant de sociologie et d'anthropologie à la faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammed VI (Maroc) depuis 1984. Il a participé avec Nadia Bouqallal à la formation sur la médiation culturelle de cette université. Il participe à la promotion et la mise en valeur de la culture « amazigh » en collaborant à des festivals et des événements culturels aussi bien au Maroc qu'en Europe.

Younès Chaoui est médiateur culturel à l'Institut Français de Casablanca, en charge de la culture scientifique et technique depuis 2009 et Community manager depuis 2012. Ses fonctions lui ont permis de créer un important réseau de médiateurs culturels au Maroc. Il s'intéresse et travaille sur la problématique Culture et Publics à Casablanca.

Pourquoi le rôle de la culture dans une société doit-il encore être (ré)affirmé ? La culture ne peut en effet être conçue comme le « supplément d'âme » d'un groupe social constitué : elle est un droit fondamental tel que nous le rappelle la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* » (Article 27, 1948). La culture est un bien commun.

Se pose alors la question (récurrente) de savoir *comment* faire vivre ce droit dans des sociétés de plus en plus complexes, soumises à de profondes fragmentations et crises identitaires.

Le rôle de la médiation culturelle (en tant que pratique professionnelle, mais aussi citoyenne, et militante) devient alors fondamental. Il est d'être un support, un accélérateur du sens intrinsèque des actes culturels. Sa fonction effective constitue ainsi un révélateur, un moyen de diagnostiquer où en est la culture dans un environnement particulier, tout en se présentant comme un outil de changement fertile à différentes échelles : celles des micro-actions citoyennes, des institutions et de la nation (Lafortune, 2012).

En nous centrant sur les spécificités du Maroc, nous allons dans ce chapitre analyser quels y sont les enjeux pour la médiation culturelle. En effet, si, de fait, elle est mise en œuvre au sein de nombreux faits culturels, elle souffre d'un manque de reconnaissance et de légitimité (« *A quoi sert la médiation culturelle ?* ») (cf. Actes des Rencontres Universitaires de la Médiation Culturelle, Mohammedia, Maroc, 15-16 octobre 2014). Elle est souvent méconnue et associée, voire confondue avec la communication, la médiation sociale et l'animation. Le mot "médiation culturelle" a d'ailleurs du mal à trouver une traduction adéquate en arabe car elle fait appel à deux mots "tanchit taqafi" (تانشيط ثقافى) - ce que l'on peut traduire par animation culturelle -. Mais, lorsque la traduction se veut plus proche de l'idée de la médiation, on a recours au mot "wasata taqafya" (وساطة ثقافية). Or, le mot "wasit" (وسيط) renvoie plus à l'idée de l'intermédiaire qu'à celle du médiateur. Intermédiaire dans le sens où la personne qui fait ce métier se contente d'un rôle passif et non actif, et, qui plus est, dans un sens unique.

Cette confusion sur la traduction du concept dans l'arabe trouve son répondant au niveau de l'exercice de ce métier. L'identité professionnelle des médiateurs culturels n'est en effet pas reconnue, leur utilité culturelle et sociale mal ou non avérée. Il est donc nécessaire, dans un premier temps de préciser quelles sont les fonctions de la médiation culturelle (première partie). Elles s'appliquent et se confrontent à un contexte particulier – il sera analysé dans une seconde partie. La mise en œuvre d'une recherche-action (initiée en 2014 et toujours en cours) permet d'interroger et de mobiliser des acteurs professionnels du champ culturel (artistes, médiateurs, institutions, associations...), les enseignants-chercheurs de ce domaine et la société civile, en tant qu'elle est partie prenante de la médiation culturelle. La mise en œuvre de cette méthodologie – en triangulant les données – permet d'analyser les représentations en présence. Il est essentiel de les connaître car la mise en œuvre des droits culturels passe par leur transformation (Meyer-Bisch, 2014). Il s'agit donc, dans une logique de diagnostic, de comprendre les freins en présence et les leviers positifs d'action pour rendre plus visibles, mieux partagés les mécanismes de la médiation de fait déjà présente au Maroc dans bien des actions menées, mais pas nécessairement reconnus pour leur efficacité et nommés comme tels. Enfin, ces différents apports permettront d'identifier les défis que la société marocaine, ses acteurs professionnels et citoyens devraient transcender pour que la médiation soit reconnue d'utilité artistique, culturelle et sociale et qu'ainsi la culture – dans ses contributions interculturelles notamment – puisse mieux irriguer le processus fondamental du « vivre ensemble » (Saez, 2008) tout en intégrant les spécificités liées aux cultures en présence, à leur diversité.

1. « La médiation, qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? »

L'enjeu de cette partie n'est pas de présenter en termes théoriques ce qu'est la médiation culturelle : elle est largement interrogée dans les autres chapitres de cet ouvrage et la synthèse proposée notamment par l'ouvrage de Jean-Marie Lafortune (2012), permet d'en avoir une vision large.

Notre objectif est ici de mettre en exergue les fonctions de la médiation, ses dynamiques et ses effets (observés et attendus) afin de contribuer à la sensibilisation des acteurs concernés (« *C'est donc cela la médiation, c'est à cela qu'elle sert !* »).

La médiation, dans une première approche, peut se définir comme « *l'espace des relations* entre les publics et des expressions artistiques, des patrimoines, des connaissances, des arts et des sciences, des moments (qu'ils soient quotidiens ou qualifiés d'événements), des « objets culturels. » » (Lafortune, 2012). Elle est en ce sens porteuse d'enjeux artistiques, politiques (question cruciale des identités), économiques (financement), juridiques (protection, partage, en particulier à l'ère du numérique), ...

Mais, dans une perspective plus large, « la médiation culturelle ne s'inscrit pas seulement dans des pratiques et dans des œuvres : elle s'inscrit aussi dans des logiques politiques et dans des logiques institutionnelles. (...) La médiation culturelle fonde, dans le passé, le présent et l'avenir, les langages par lesquels les hommes peuvent penser leur vie sociale, peuvent imaginer leur devenir, peuvent donner à leurs rêves, à leurs désirs et à leurs idées, les formes et les logiques de la création. » (Lamizet, 1999).

Cette approche élargie de la médiation que propose Lamizet dit ses différentes fonctions, qui *a minima*, contribue de manière complémentaire à deux enjeux fondamentaux, que sont ceux de la transmission et de l'appropriation.

Transmission (et c'est la fonction première, historique de la médiation) : elle doit permettre de donner accès au patrimoine, aux œuvres constituées, présentes notamment dans les institutions. Elle est un des leviers opérationnels de la démocratisation culturelle. Elle met en œuvre des mécanismes de réception (qui sera alors plus ou moins passive). Elle peut désigner *a priori* des destinataires dont elle pourra stimuler l'implication. L'objectif premier est ici de donner des éléments cognitifs permettant une meilleure compréhension de l'œuvre, son contexte historique de création... Il peut également œuvrer à permettre un vécu expérientiel, pour renforcer les dimensions affectives, subjectives, émotionnelles de l'expérience esthétique (Pailler & Urbain, 2016).

Appropriation (et c'est la fonction vers lesquelles tendent, en complémentarité de la première, les nouvelles formes de médiation) : elle désigne un dialogue, une interaction entre l'objet et l'individu. Lorsque celui-ci agit pour/avec l'objet artistique, en retour, son identité se voit transformée : elle est incorporée. Celui à qui l'on s'adresse dans le cadre de la médiation devient alors participant, co créateur. Il sera associé à des mécanismes de culture active. Le postulat – ici lié à la démocratie culturelle –, est que chacun est porteur d'une culture et détenteur d'un potentiel créatif. L'individu sera amené à faire. Le lien avec l'artiste pourra être direct, l'institution culturelle « médiatisant » cette relation.

Fonctions de la médiation culturelle	Transmission	Appropriation
<i>Espace d'impulsion de l'action de médiation</i>	Institutions (logique descendante)	Société civile (logique ascendante)
<i>Objectifs de la médiation</i>	Formation du goût, sensibilisation à l'expérience esthétique	Effets élargis attribués à la culture (notamment, lien social)
<i>Statut de l'œuvre dans le processus de médiation</i>	Finalisée	En process
<i>Statut de l'individu ciblé par la médiation</i>	Destinataire	Participant, co-créateur
<i>Contributions des acteurs en présence dans le processus de médiation</i>	Transmission de l'œuvre constituée, par la transmission d'éléments cognitifs	Accompagnement d'intentions citoyennes Création de contextes expérientiels
<i>Paradigme de référence</i>	Démocratisation culturelle	Démocratie culturelle
<i>Formes de culture mises en médiation</i>	Culture légitimée par des experts	Culture dont chaque citoyen est porteur

Tableau 1. Les fonctions de la médiation culturelle

Si elles doivent être distinguées, ces deux fonctions de la médiation culturelle sont complémentaires. Elles peuvent être le fait d'une seule et même démarche de médiation. Ses points d'impulsion seront cependant différents. Prenons l'exemple d'une institution culturelle qui invite un écrivain. Plutôt que d'attendre à force d'une communication (coûteuse) à l'efficacité toute relative, la venue de publics (et a fortiori de nouveaux publics), il est intéressant (pour créer le lien avec eux), d'aller à leur rencontre sur leur territoire (forte valeur symbolique), de leur proposer une rencontre, de partir de leur imaginaire pour que se tisse avec l'auteur une autre forme de création dont la forme pourra être un texte commun, ... ou rien de tangible, mais le lien aura été créé, les représentations de l'artiste et de l'institution culturelle se seront transformées. La relation pourra perdurer. Les participants à cette rencontre (parce qu'ils auront rencontré l'auteur –l'humain) se sentiront en proximité (affective) avec l'auteur pour ensuite oser venir l'écouter (car accompagnés) dans l'institution. C'est ce maillage relationnel qui fonde une médiation plurielle efficace. Cet exemple montre que la médiation peut ainsi être hybride, mettre des enjeux de transmission et d'appropriation en résonance.

Or, développer des médiations de manière large, à hauteur d'un territoire constitué d'habitants, de dynamiques citoyennes (plus ou moins structurées par exemple sous forme d'association), d'institutions, de relais sociaux – a fortiori au niveau global d'une société –, dépend étroitement du contexte dans lequel elles s'inscrivent.

2. La culture au Maroc : un contexte complexe en pleine mutation

Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif dans le diagnostic de la culture au Maroc – pour cela, voir notamment le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental, « Lieux de vie et action culturelle », n°10, 2013 et le site de Racine : www.racines.ma – Etats généraux de la culture, 2014. Il s'agit ici de préciser les facteurs ayant une influence sur les mécanismes de mise en œuvre et d'efficacité de la médiation

L'analyse du contexte est fondatrice de la question de la médiation car, sa mise en œuvre systémique n'est pas fermée, mais bien ouverte – voire dépendante de son environnement : elle dialogue avec les éléments de contexte. Les défis de la mise en œuvre efficace de la médiation sont donc liés à l'environnement dans lequel il serait amené à se déployer : il s'agit d'enjeux d'interdépendance entre les forces et acteurs en présence. Différents facteurs les caractérisent.

La question de la médiation émerge ici dans un contexte complexe. La société marocaine est en pleine mutation, sensible aux bouleversements historiques et géopolitiques de la région. Ils ont de forts impacts politiques, économiques, environnementaux, sociaux, ... faisant émerger de nouveaux défis pour le Maroc. Quelles sont alors les principales dimensions de ces évolutions de la société marocaine qui impactent les enjeux de la médiation culturelle ?

La mosaïque des identités qui fonde la diversité culturelle

Auparavant nommée d'une manière réductrice culture "arabo-musulmane", la culture marocaine est de fait une culture maghrébine avec plusieurs composantes ouvertes sur la culture saharienne au sud, méditerranéenne au nord et orientale à l'est. Le Maroc présente de fait une mosaïque culturelle. L'une de ses facettes est une culture citadine plurielle que l'on trouve dans les villes dites impériales (Fès, Rabat, Marrakech, Meknès...). Elle peut être qualifiée de "raffinée". Elle varie d'une ville à l'autre, en étant aussi bien musulmane que juive. Au-delà de ces cultures des cités, le Maroc a gardé vivace des cultures du monde rural présentant elles aussi des variantes, arabes dans les plaines, amazighe (berbères) dans les montagnes et sahraouie dans le désert. Par ailleurs, le Maroc actuel connaît l'émergence des cultures dites « urbaines » avec les influences modernes que sa jeunesse « intègre » depuis une décennie. Cette diversité culturelle se manifeste aussi bien dans les histoires de chaque groupe humain, ses parlers et dialectes, sa gastronomie, son architecture et ses us et coutumes.

La politique culturelle au Maroc est ainsi censée relever le défi de faire cohabiter et faire s'épanouir chacune des composantes de la culture marocaine, tout en veillant à l'unité dite nationale. L'analyse de la gestion de la culture depuis le début de l'indépendance montre que l'enjeu le plus visible autour duquel se sont fait les choix de l'Etat Nation a été celui de l'arabisation et de l'enseignement (cf. travail comparatif sur les pays du Maghreb, Grandguillaume, 2004). Le Maroc a hérité de la France la tradition jacobine de l'Etat Nation en instaurant l'arabe classique comme langue nationale et cela au détriment d'autres langues vectrices de cultures régionales. Il a fallu des décennies, et des mouvements de revendication culturelle, pour que l'on se rende compte de la diversité culturelle. La nouvelle constitution récemment adoptée au Maroc - suite au mouvement du 20 février, né dans le contexte des "Printemps arabes" en 2011, met l'accent sur la diversité culturelle ou le multiculturel. Pour une première fois dans le Maroc indépendant, la constitution de 2011 reconnaît en droit les

différentes composantes de la culture marocaine : arabe, hassani, amazighe, hébraïque... Tout cela dans une volonté annoncée vers un changement qui tend vers une régionalisation avancée qui traduit la volonté politique d'inventer le Maroc "pluriel" des régions comme cela a été souligné lors du séminaire de l'IRES (Institut Royal des Etudes Stratégiques) en 2011 : "*Le projet identitaire du Maroc des régions et la prise en compte des dimensions culturelles, ethniques et linguistiques dans la configuration des nouvelles régions et ce, pour la consolidation du lien social au niveau régional et national.*"(Leviers stratégiques pour réussir la régionalisation avancée, Actes du séminaire, 11 mai 2011).

Un système éducatif qui devrait mieux former, sensibiliser à la culture, aux diversités en présence

Le système éducatif marocain, qui repose depuis trop longtemps sur une politique d'arabisation (langue et culture), connaît depuis plusieurs années une série de réformes et de plans d'urgence qui témoignent de la gravité de la situation et du caractère archaïque de l'enseignement dans sa globalité. (le dernier signal d'alarme en date émane d'Omar Azziman Président du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), qui déclare le 15 septembre 2015 au Forum de la MAP (Maroc Agence Presse) en présentant la stratégie de l'enseignement pour 2015-2030, que le Maroc risque de vivre une crise qui dépasse l'enseignement et touche la société dans sa globalité. En reconnaissant l'échec des différentes réformes de l'école et du système éducatif, il considère que l'enseignement est la clé "de l'ouverture et l'ascension sociale, qui garantit la protection de l'individu de la pauvreté, de l'ignorance et des tendances d'extrémisme et de fermeture (esprit)" (Hespress, <http://www.hespress.com/societe/277225.html>). Il est important de noter que cette information indique que le Maroc est en train de concevoir un autre plan de réforme après l'échec reconnu du précédent, et cela au plus haut sommet de l'état (i.e. par le roi).

De fait, les programmes réservent une place infime aux cultures en présence (mosaïque culturelle). En sortant du secondaire, et surtout de l'école publique, l'élève marocain possède une vision tronquée de son histoire, son patrimoine, sa culture dans sa diversité et ne possède aucune sensibilité artistique. L'éducation artistique en milieu scolaire - quoique introduite dans la charte de l'enseignement (notamment au niveau pré-scolaire) - est rarement mise en œuvre faute de ressources humaines compétentes, d'ouverture des établissements sur l'environnement culturel, de partenariats ou conventions avec les lieux culturels. Quant aux conservatoires, pas assez nombreux ils souffrent également d'un manque de moyens et de ressources humaines. C'est ce que souligne Amina Touzani dans son étude sur *La culture et la politique culturelle au Maroc* (2003) :

« L'accès à la culture exige la maîtrise d'un code auquel il faut être initié. C'est l'éducation artistique qui fournit ce code indispensable. Par éducation artistique, j'entends en premier lieu l'enseignement fondamental, et l'enseignement artistique spécialisé dispensé dans des établissements tels que les conservatoires de musique et les écoles des beaux-arts. (...)En pratique, l'enseignement artistique est très peu connu dans notre système éducatif. L'absence de véritable initiation artistique dans les écoles porte un grave préjudice à l'équilibre mental et psychologique des enfants. Il contribue à créer une dichotomie entre l'école et les arts, entre la formation de l'intellect et la formation des sens. N'étant pas formés aux valeurs esthétiques de la civilisation moderne, les élèves se trouvent réduits à devenir des consommateurs passifs. »

L'école qui ne fait pas assez le lien avec la culture d'origine de chacun

“La culture vécue” dans le sens de celle qui est portée par les individus dans leur vie quotidienne est en décalage avec la culture véhiculée par l'école et les mass média. L'école depuis l'indépendance du Maroc a toujours coupé l'élève de sa culture d'origine arabe ou berbère pour une culture standard et classique plus livresque. Le résultat en est un déracinement culturel qui s'accélère avec la télévision et ses méfaits dans la propagation de la culture de masse. La tendance s'intensifie avec internet comme moyen de culture. L'utilisation de la toile numérique depuis une décennie par les jeunes Marocains nécessite un travail scientifique pour mesurer l'impact de ce moyen non seulement sur l'apprentissage des jeunes mais aussi de la culture qui se met en place, celle de l'éphémère et du virtuel et la déconnection de la réalité. Il est ainsi observé un déracinement par rapport à la culture initiale.

La force du « main stream » qui éloigne de la culture d'origine

La domination de la culture mondialisée, évidemment rendue possible par internet, a notamment une influence négative sur la culture orale. Les artistes traditionnels se trouvent aujourd'hui souvent isolés. Ils ont beaucoup de difficultés à trouver des espaces de diffusion de leur art. Ceci peut s'expliquer aussi bien par le manque d'intérêt de l'Etat pour toutes les expressions culturelles dites « populaires », mais aussi par la défaillance dans la transmission de ces artistes de leur savoir-faire. On peut également citer le cas du cinéma, consommation collective emblématique. Avec l'arrivée d'Internet, de nombreux cinémas ont fermé. Cette pratique bien répandue jusqu'alors a totalement ou presque disparu aujourd'hui.

Le soutien de l'Etat qui devrait s'accroître dans le domaine des arts vivants

Le nécessaire soutien de l'Etat doit dépasser les clivages liés aux différentes visions en présence de la culture. Une complémentarité est à définir entre des enjeux globaux (au niveau du pays) et des espaces d'expression des minorités culturelles.

Outre ce désintérêt de l'état pour la culture marocaine dans son sens global, les partis marocains aussi bien de gauche que de droite ne donnent pas de place stratégique à la culture. Il en est de même des associations de la société civile qui n'ont que peu de moyens pour venir en aide à la culture marocaine qui subit depuis un moment déjà un effritement et une dégradation au profit d'une culture commerciale et mondialiste.

Rappelons ici l'appel d'un intellectuel marocain Abdellatif Laabi : “Pacte national pour la culture” (mars 2010). Il rappelle les enjeux de la culture au Maroc. Il conclut son appel qui est resté lettre morte ainsi: *“La crédibilité du choix démocratique, si tel est notre choix, dépend de la façon dont nous préparerons nos enfants et nos jeunes à devenir des citoyens à part entière et à la personnalité affirmée, instruits des réalités de leur pays et de celles du monde, imprégnés des idées de justice, d'égalité et de tolérance, conscients des nouveaux défis que l'humanité entière doit relever pour préserver l'environnement et assurer la survie de l'espèce.”*.

<http://www.laabi.net/Prise-de-parole.html#pactenational>

Une offre culturelle tournée vers des enjeux externes et ponctuels

Plusieurs périodes peuvent être distinguées.

La culture marocaine a lors de l'époque coloniale connu une politique de « folklorisation ». Si elle s'est poursuivie dans une grande partie de l'Indépendance, cette tendance a eu des effets négatifs sur la valorisation de la culture marocaine, des cultures marocaines dans leurs diversités et authenticité.

Depuis les années 1990, un autre mouvement d'offre s'est renforcé par la multiplication des festivals culturels. Le but de leurs organisateurs est avant tout lié à une dynamique financière. Il s'agit également pour eux de promouvoir l'image d'un pays ouvert sur les autres cultures. La culture marocaine y apparaît alors comme un élément de décor. Ils n'ont donc pas un impact positif sur la culture marocaine et sa promotion. Ils jouent un rôle de vitrine culturelle (notamment dans le champ musical) que l'ont peu qualifié de « lisse ». Ils visent ainsi plus l'animation que la médiation. S'ils contribuent à des effets financiers et d'image pour le pays, ils contribuent peu à des enjeux de cohésion sociale au sein du pays. Ils ne semblent pas suffisamment valoriser la réelle et authentique diversité ethnique et culturelle du Maroc.

Un autre danger semble aujourd'hui guetter la culture marocaine : celui de la fusion et du métissage. Si celui-ci a toujours représenté une dynamique d'évolution et d'enrichissement des cultures, la fusion ne donne pas toujours les résultats escomptés, en particulier lors des « résidences artistiques » au temps contraint et aux résultats artistiques immédiats attendus. Les festivals d'Essouira « Gnawa - musique du monde » et « Timitar » à Agadir constituent de bons exemples en la matière. La fusion peut juste consister en une ouverture superficielle à la musique locale marocaine, s'agrégeant alors à la musique internationale. La musique marocaine servirait seulement d'ornementation. Ce mélange d'esthétique produirait un appauvrissement, la fusion créant une « involution », voire une déperdition de la potentielle profondeur culturelle. Il s'agirait plutôt de rendre cette musique et cette culture accessibles à la sensibilité occidentale et d'accéder à la « mondialité ». Cela se ferait au prix de la perte d'âme et de profondeur esthétique. Ce constat n'est pas pris en compte par les pouvoirs publics, les partis politiques et les associations. La culture historique qui jouait un rôle de cohésion sociale, certes dans la diversité, a perdu ce rôle et devient un produit du marché dominé par les dictats de l'offre et une demande, moins vecteur d'exigence et d'authenticité. L'arrivée des moyens électroniques impactant la production et la diffusion de la musique renforce cette situation de risque. Elle met tant l'artiste que les acteurs culturels gravitant autour en situation de précarité.

Le statut flou de la médiation, confondu avec celui de l'animation culturelle : des enjeux complémentaires

L'analyse du contexte montre une méconnaissance de l'utilité produite par la médiation, souvent confondue avec l'animation culturelle car celle-ci a été un des leviers récents de la démocratisation culturelle, notamment dans le cadre de la création de maisons de jeunes intégrant des animateurs culturels. Il faut ici notamment pointer le rôle important joué par le ministère de la jeunesse et des sports qui, depuis sa création contribue à la démocratisation culturelle en « encadrant » la jeunesse marocaine. Des jeunes ont ainsi été formés pour être animateurs. Relevant de ce même ministère ou encore du ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement humain, de nombreuses associations nationales ou de quartier ont vu le jour pratiquant l'animation socioculturelle, notamment dans le cadre du programme INDH (initiative nationale pour le développement humain) initié par Mohamed VI.

Or, la médiation peut avoir des apports complémentaires à ceux de l'animation en tant qu'elle contribue elle aussi aux enjeux de la démocratisation et de la démocratie culturelles, et cela dans des effets approfondis. Un des rôles de la médiation est en effet de faire le lien avec les publics d'un territoire en tenant compte de ses spécificités. Des actions concrètes peuvent illustrer la contribution complémentaire de la médiation. Prenons ainsi l'exemple de ce qui fut développé sur le territoire de la préfecture de Mohammedia entre 2008 et 2014 pour démontrer par la preuve de l'efficacité de la médiation. Des dispositifs de médiation culturelle lors des activités pratiques et projets tutorés des étudiants de la licence professionnelle médiation culturelle ont été déployés sur les différentes communes (urbaines et rurales) de la préfecture de Mohammedia. Les actions de médiation ont souvent porté sur la transmission du patrimoine matériel et immatériel local souvent méconnu des publics ciblés. Cette transmission (rencontres, supports, outils) a eu un effet positif sur les destinataires du dispositif facilitant par là-même l'appropriation, deuxième fonction de la médiation culturelle. Cette appropriation a été à l'origine d'une prise de conscience citoyenne du droit à la culture pour chacun et chacune, avec ou sans handicap, du déblocage de certains préjugés, surtout en milieu rural vis à vis des filles, de la possibilité d'une approche participative où toute personne peut contribuer à la vie culturelle et artistique locale, régionale et nationale, dans sa diversité culturelle. Au final, cette appropriation s'est traduite par une forte implication et créativité de la part des différents publics ciblés. Ces deux fonctions de la médiation culturelle ont permis de voir dans ce cas présenté dans le contexte marocain l'émergence d'une forme possible de démocratie culturelle dans le contexte de la politique de démocratisation culturelle menée depuis plusieurs décennies par les différents gouvernements qui se sont succédés.

Une formation professionnalisante, comme réponse au statut en devenir de la médiation

La médiation culturelle en tant qu'objet d'enseignement supérieur est récente. L'exemple de la licence professionnelle de médiation culturelle à l'Université Hassan II de Casablanca est emblématique de cela. Créée en 2005 dans le cadre du lancement des filières professionnelles qui ont vu le jour peu après la réforme globale de l'université marocaine en 2000, cette filière a pu bénéficier d'une expertise en ingénierie pédagogique et d'un soutien logistique de la coopération maroco-française. L'offre de formation pluridisciplinaire avec des enseignants issus de différents départements et des professionnels associés permet aux étudiants d'avoir une vision de la culture beaucoup plus approfondie, notamment dans sa diversité. L'une des innovations de la licence professionnelle a été de mettre en place un cours de sensibilisation à la culture amazighe en partenariat avec l'Institut Royal de la Culture Amazighe Marocaine (IRCAM), ce qui fut une première dans l'université marocaine. Au cours de leurs stages et de leurs projets tutorés dans les structures partenaires implantées sur le territoire du grand Casablanca, les étudiants ont pu mettre en pratique leurs acquis théoriques. Ils se sont confrontés aux réalités du terrain, des politiques culturelles, des publics et de se rendre compte de l'éthique à mettre en œuvre lors de l'élaboration d'un projet culturel.

Les étudiants formés deviennent alors des vecteurs de diffusion de ces modes d'action, en intégrant les milieux de culture. Ils peuvent véhiculer les fondements de la médiation, des cadres de pensée et d'action pour la valorisation des projets menés : comment faire lien avec la population d'un territoire, elle-même porteuse d'une culture ?

Les formations universitaires dans les métiers de la culture restent encore insuffisantes. Elles sont très récentes. Il existe très peu de licences professionnelles, quelques Masters spécialisés à Marrakech (Les Métiers de la Culture), à Agadir (Patrimoine et développement), à Casablanca (Ingénierie culturelle et artistique), ou encore à Meknès (Enseignement artistique

et éducation esthétique) ou Rabat (Pédagogie de la Médiation culturelle de l'art et de la science) ...

Il faut cependant souligner, que même insuffisantes – sans s'attarder ici sur les raisons qui font qu'elles ont du mal à se développer – ces formations universitaires existent. Elles ont ainsi pu former des médiateurs et des managers culturels qui se sont déployés sur le "territoire". Ils ont pu intégrer le secteur culturel, dans le champ institutionnel, dans le secteur privé, ou encore dans la société civile qui au Maroc, constitue une force de proposition en matière de projets et d'actions culturelles. En effet, au niveau régional et maghrébin, l'université marocaine fait figure de précurseur dans les formations spécialisées dans les métiers de la culture, notamment en management culturel et médiation culturelle. En décembre 2014, la commission allemande pour l'Unesco a organisé un atelier international à Tunis : "Promouvoir la diversité culturelle - Renforcer la formation académique en matière de politique et gestion culturelle en Tunisie" pour répondre à la demande des Tunisiens qui souffrent d'un manque en formations dans ce domaine alors qu'ils disposent de très nombreux lieux culturels, d'un public qui apprécie et consomme la culture et d'une grande créativité artistique, la révolution tunisienne ayant de plus ouvert les portes de la liberté d'expression dans les arts, la presse, le numérique... A cet effet, plusieurs universitaires marocains ont été invités à présenter leurs formations et participer à la réflexion commune en vue de créer une formation académique tunisienne dans ce secteur.

Par ailleurs, s'est tenu à Casablanca en avril 2015 la 1ère Conférence Régionale du programme Medculture de l'Union Européenne sur le thème: "Créativité, innovation, compétitivité et développement". Trois journées consacrées à ces différents thèmes notamment aux "opportunités créatives dans l'éducation, la formation professionnelle et la formation continue". Les échanges ont porté sur "l'environnement éducatif, le système de qualification et les lacunes de compétences dans les métiers créatifs."(Programme Medculture). A l'échelle régionale le constat est clair: "la formation artistique en gestion culturelle et artistique est relativement faible (...) sauf au Maroc où plusieurs universités offrent des masters traitant des questions culturelles" (<http://www.medculture.eu/>). Parmi les recommandations de cette première conférence régionale, il apparaît la nécessité de renforcer les capacités, notamment en termes de formation.

Les formations initiales dans ce champ ont donc au Maroc une réelle responsabilité pour que se développe la connaissance et l'appropriation par les acteurs concernés des mécanismes de la médiation, notamment pour la faire passer d'enjeux de « fonction » à ceux de management systémique. Elles doivent aussi s'emparer des nouveaux défis, ceux notamment de la formation continue et professionnelle ainsi que ceux, plus large à l'aune de la zone géopolitique à laquelle appartient le Maroc, ceux de médiations interculturelles.

La nécessité de la sensibilisation des acteurs culturels aux enjeux de la médiation

Il apparaît ainsi nécessaire de créer des espaces de dialogue, d'échanges. C'est un des rôles, pour ne citer que cet exemple, assigné au séminaire professionnel d'octobre 2015, créé de manière partenariale entre l'Institut Français de Casablanca, l'Université de Nantes et l'Université de Casablanca.

Des effets élargis (indispensables) de la culture

En somme, la prise en compte de l'ensemble de ces éléments, dans une mutation positive, permettrait au développement de la culture de générer des effets élargis aux seuls (et déjà ambitieux) de formation du goût et de sensibilisation à des esthétiques et à un patrimoine. Une acception plus large de ses contributions sociétales de la culture permettrait d'apporter notamment des éléments de réponse à la montée d'intégrismes : « la pauvreté culturelle mène à l'extrémisme ; celui qui a du mal à se retrouver dans le monde, se sent agressé et agresse ». Ces propos d'expert rejoignent directement ceux de Jean-Luc Martinez. <http://www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/Jean-Luc-Martinez-president-directeur-du-Louvre-Poursuivre-la-lutte-contre-l-ignorance-720594>, Président-directeur général du musée du Louvre à Paris, archéologue et historien, Jean-Luc Martinez réagit à la destruction du musée de Mossoul.

« Je pense que l'essentiel est de poursuivre la lutte contre l'ignorance qui est la cause de la barbarie. C'est le cœur de nos missions. Cela repose en grande partie sur l'éducation des enfants, la formation des étudiants et des adultes, la transmission et la diffusion de cette culture. Pour ma part, cette tragédie nous renforce dans notre mission de passeur d'art et d'histoire et le Louvre y voit une motivation supplémentaire à préserver les collections et transmettre les savoirs: il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour les protéger et les transmettre aux générations futures. »

Est donc ici caractérisé le contexte marocain (vraisemblablement de manière incomplète), contexte complexe, en forte évolution, au sein duquel se posent les enjeux de la médiation culturelle. Cependant, pour répondre à la principale question qui irrigue ce chapitre - quels sont les réalités et défis de la médiation culturelle au Maroc en tant qu'elle peut soutenir la mise en œuvre d'une politique culturelle basée sur la reconnaissance de la diversité, du rôle des publics et de ses effets élargis (notamment dans le « vivre ensemble ») ?, il apparaît nécessaire d'analyser les représentations en présence de la médiation, en tant que préalable à l'action. En effet, un des défis posés pour la mise en œuvre des droits culturels (au sein duquel la médiation culturelle joue un rôle fondamental) est celui de la transformation des représentations sociales présente sur le territoire concerné (Meyer-Bish, 2014). La théorie des droits culturels indique en effet que l'un des principaux défis pour les faire vivre (et donc contribuer notamment à la démocratisation culturelle) est leurs transformations. Dans l'étape de diagnostic qui est celle que nous fondons dans cet écrit, il est donc indispensable de les connaître.

Ainsi, nous avons mis en œuvre une recherche-action depuis 2013 qui a permis une collecte d'informations primaires (*versus* des informations secondaires qui ont fondé l'analyse du contexte présentée ci-dessus).

3. L'analyse des représentations en présence comme préalable à l'action

Méthodologie de la recherche-action

Les analyses et perspectives présentées ci-dessous sont issues de différentes sources d'information qui ont ensuite été triangulées. Elles reposent sur le croisement d'horizons perceptifs complémentaires.

Les différentes données complémentaires sont ainsi issues de différentes sources : une table ronde avec des experts (rencontres universitaires de la médiation culturelle, Mohammedia, octobre 2014), interviews d'experts impliqués sur ces enjeux (universitaires, professionnels, acteurs citoyens), observations participantes (assises de la culture, participation aux forums maghrébins des arts de l'AUF (Association Universitaire de la Franco-phonie), échanges avec des artistes, des professionnels du champ culturel, dont des médiateurs...), un séminaire de recherche-action avec des artistes marocains de différents champs (spectacles vivants, livres, arts plastiques,...), des questionnaires exploratoires (questions ouvertes) pour capter les représentations en présence des acteurs du secteur culturel. Ces données sont analysées dans une perspective longitudinale en recherchant des faisceaux convergents de signe qui font sens. La visée est explicative.

Les représentations en présence de la médiation culturelle

Nous présentons ici l'analyse de deux sources d'informations : les résultats de questionnaires ouverts remplis par des professionnels de la culture concernés par la question de la médiation et une des synthèses du séminaire sur la médiation culturelle (Institut Français de Casablanca, 23 et 24 octobre 2015).

L'analyse des questionnaires ouverts

L'analyse des représentations est en lien avec les dimensions perceptuelles et donc subjectives. Les mots sont ici classés selon leur occurrence.

Il est demandé aux répondants de donner les trois mots que spontanément ils associent à la médiation et à son objet « support », la culture.

Cette méthodologie de collecte d'information permet de capturer le noyau central des représentations (les mots les plus cités – ceux apparaissant en plus gros) et d'en connaître les éléments périphériques.

Mots spontanément associés à la culture

(l') Autre Apprentissage Art Biens **Connaissance savoir** acquis **Civilisation**
Communication Partage Comprendre **Créativité** Développement **Diversité** Droit Echange Éducation Empathie Ensemble
des idées intellectuelles et artistiques Environnement **Épanouissement** Faire-valoir **Héritage Histoire Humanité**
Humain Idées **Identité** Lecture **Liberté** (d'expression et de création) Lien social Mode de vie Nature Origines
Ouverture d'esprit **Patrimoine** Peuple Produit humain Recherche Respect **Savoir-faire Société Tradition** Unité
Universel et spécifique **Valeurs** Vision large

Nous pouvons observer que ce sont d'abord des enjeux cognitifs qui ressortent, et celui fondateur de la culture au Maroc, la question de l'identité, de sa diversité, liée à la tradition.

Principaux objectifs de la médiation

Acter Aider Amener Identité **Démocratisation** Clarifier Solutions **Contribuer** Cultiver Priorité Dénoncer Eduquer
Transparence **Faciliter** Expliquer **Intermédiaire** Messager Héritage Gérer les clivages Intervenir Mettre en
relation Partager Débattre **Rapprocher Futur** S'engager Sensibiliser Se projeter S'ouvrir

La médiation est bien associée à son rôle d'intermédiaire pour faciliter une mise en relation et une contribution à la démocratisation.

En complément, citons des paroles d'experts choisies en tant que verbatims signifiants) :

« La médiation culturelle sert à donner la parole à ces cultures marginalisées, à faire connaître aux marocains la diversité du Maroc », « La culture sert à être », « Là où il n'y a pas de culture, il y a une culture. », « Au Maroc, comme partout ailleurs, chaque minorité culturelle a sa manière d'être. Cette manière d'être particulière ne doit pas se confondre avec la grande culture nationale, les valeurs partagées par toute une nation. »

Mots spontanément associés à la médiation

Accès Facilitation **Sensibilisation** Apprentissage Approche **Art** Artistes Autonomie **Communication**
Compréhension des différences de l'autre Connaissance Coordination **Culture** Dépassement des conflits **Dialogue**
Discipline Disposition Dynamo culturel **Echange de culture** Eduquer les publics Engagement Etude Généralisation de
l'information Interface Interaction **Intermédiaire** **Lien** liaison entremise Maillon Management
Médiation médiateur **Neutralité** Organisation **Partage** Passion **Prise d'initiative** **Risque initiative**
Promotion Public Réconciliation Relation **Rencontre** Réseautage Transmission Travailler en groupe

La fonction d'intermédiation réapparaît ici. Elle est spécifiée en y introduisant l'image du lien (créer du lien) afin de sensibiliser à la culture dans un processus neutre. Il est intéressant de noter l'évocation du dialogue, qui laisse à penser que la médiation ne fonctionne pas en sens unique (celui de la transmission), mais autorise l'échange, le partage avec le public.

Les professionnels y voient aussi un espace à investir avec la prise d'initiative, le risque.

Acteurs impliqués dans la médiation

Acteurs socio-économiques **Artistes** Associations culturelles Centres culturels
Citoyens **Société civile** Collectivités Critiques Ecole Educateurs Enseignants chercheurs Entraide nationale
Erudits Savants Intellectuels Experts Fondations **Institutions culturelles** Journalistes Médias Médiateur
Militants Etat et ses institutions Ministères **Ministère de la culture** Ministère de l'éducation nationale Ministère de la santé
Musées Œuvre **Publics** Représentants d'ONG Universités

L'acteur central concerné par la médiation est ici attribué à l'artiste, pour faire le lien entre les institutions et associations culturelles et les publics, dont la vision est élargie à celle des citoyens et de la société civile. La chaîne de valeurs de la médiation culturelle est donc bien ici restituée.

L'analyse du séminaire sur la médiation culturelle : de la médiation artistique aux médiations citoyennes

Celui-ci, en tant qu'acte de médiation à part entière, eut lieu les 23 et 24 octobre 2015 à l'Institut Français de Casablanca : « Faire le lien entre culture et publics ».

Si les échanges entre artistes, acteurs professionnels, citoyens ont été très riches, quelquefois utilement controversés (notamment sur le rôle que pourrait jouer le management et le marketing appliqués au champ culturel), différents points signifiants peuvent être relevés.

Les échanges conduisent d'abord à préciser que la médiation culturelle n'a pas pour objectif de définir un produit qui répondrait à des attentes du public. Elle n'est pas non plus seulement un acte de communication, pour fournir de l'information.

La médiation culturelle – évoquée comme un « art d'action » – a été présentée comme devant permettre la rencontre entre une *intention* (celle notamment d'un artiste, d'une institution) et une *attention* (pour que l'œuvre et son sens puissent mieux faire l'objet d'une appropriation). Il s'agit bien de créer un cadre de possibles. L'intention a été formulée en termes d'accueil, qui apparaît dans les recherches-actions aujourd'hui menées sur les médiations comme un enjeu fondamental : que les publics – et surtout les publics potentiels, ou non-publics – se sentent accueillis : « *Quand on ouvre la porte, quand on parle le langage de l'autre, alors on peut se rencontrer.* » (Paroles d'un artiste engagé dans des actions de médiation à partir de son spectacle). L'un des défis de mise en œuvre de médiations efficaces est donc bien de créer les conditions de l'accueil. Ainsi, les traditions marocaines peuvent être mobilisées. Par exemple, « l'arrada », cette femme qui vient annoncer dans les familles un mariage, porte un message d'invitation. Vêtue de vert, munie d'un bouquet de fleurs, elle raconte qui se marie, avec quelle famille... La curiosité des invités est alors nourrie, le contexte posé, les codes sont partagés. Belle analogie à développer pour faire médiation en invitant à un spectacle.

Ce lien humain apparaît comme fondamental et pointe les limites de la connexion numérique. En effet, les réseaux sociaux transferts de l'information, peuvent jouer un rôle de prescription. Ils génèrent des réactions positives nombreuses (cf. nombre de « like » et de « partages »), sans pour autant que cela ait une incidence sur le nombre de spectateurs réellement venus. Si la densité quantitative de l'information est bien là, les freins d'accès (psychologiques, temporels, sociaux, ...) à la culture ne sont cependant pas levés.

Ainsi, la médiation est bien un processus :

- ad-hoc lié à chaque contexte et adapté à la spécificité de l'œuvre concernée. Elle fait partie du processus de création et n'est pas un apport annexe et secondaire.
- itératif, une dynamique, un dispositif qui doit se construire dans le temps par des allers-retours entre les acteurs du territoire impliqués.

Cette logique permettra de passer d'une **médiation artistique** (indispensable pour faire vivre et partager l'œuvre) à une **médiation citoyenne**, l'œuvre restant le point central du processus : cette dynamique ouverte permettra de renforcer l'efficacité des actions menées.

La co-création de cette dynamique permettra de générer de la confiance entre les parties prenantes concernées, les différentes interventions ayant montré combien ce vecteur joue un rôle fondamental (cf. pour approfondissement du rôle de la confiance dans la médiation culturelle, article Pailler & Damak, 2012).

Ainsi, en termes de méthodologie d'action, il convient donc, dans un processus qui doit s'inscrire dans la durée, (1) d'appréhender le contexte (observation, compréhension, dialogues), (2) d'être dans un processus d'écoute, (3) qui doit engendrer de l'adaptation dans l'action, avec une démarche inclusive, pour (4) aller à la rencontre des acteurs présents sur le territoire pour faire ensemble. On observe bien la complémentarité entre « expression artistique » (celle de l'artiste) et « construction artistique » (celle d'accompagnement pour l'accès à l'œuvre, celle de la médiation en somme).

Des impératifs très pragmatiques pour contribuer à la reconnaissance de la médiation culturelle ont été pointés : la nécessité de la reconnaissance d'un statut, de la formation des médiateurs aux sciences humaines et sociales (et pas seulement aux « techniques » de la médiation culturelle qui de fait dépendent du contexte d'action et de ses objectifs partagés par les parties prenantes), de leur nécessité de parler les deux langues présentes au Maroc.

4. Les défis, denses et complexes, de la médiation culturelle au Maroc

Au regard de ces différentes analyses, plusieurs questions cruciales devraient ainsi faire l'objet de débats publics, de décisions politiques et d'engagements citoyens.

- *Qu'est ce qui fait médiation aujourd'hui ? Qu'est-ce qui peut/doit faire l'objet de (nouvelles) formes de médiation ?*

Les politiques publiques de la culture ont au Maroc beaucoup soutenu la valorisation du patrimoine. Différents acteurs (dont de nombreuses institutions / associations du territoire et notamment l'Institut Français) ont dans le même temps favorisé – chacun selon leurs missions – la création et la diffusion de l'art et de la culture. La mise en œuvre de ces enjeux appellent des formes de médiation spécifiques : porter à la connaissance des publics potentiels l'existence des offres en présence, donner accès à des données cognitives sur les œuvres proposées pour que chacun puisse en appréhender la portée historique, artistique, donner à partager un patrimoine commun... Il s'agit de favoriser l'accès à des ressources (formelles/informelles, tangibles-matérielles/intangibles-immatérielles), des offres en présence dans une perspective de démocratisation culturelle. Or, s'il s'agit d'enjeux essentiels, les objectifs de la médiation de fait s'élargissent si l'on questionne ce qui fait l'objet de la médiation : la culture légitime et/ou la culture dont chacun est porteur telle que l'Unesco la définit (« La culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. ») ? L'objet même de la médiation (de fait des médiations) n'est alors pas le même.

Ainsi, pour que vive dans un mouvement dynamique (processus d'adaptation) la diversité culturelle en tant qu'elle est ouverte aux changements rapides que connaît la société marocaine actuelle, la culture doit représenter un élément de solidarité au sein de la société à travers tout le pays. Il s'agit d'éviter les mouvements idéologiques de dénigrement de la culture, qui s'inscriraient au service d'un dogmatisme intégriste qui aurait tendance à omettre les particularités locales en matière culturelle et remettrait en cause l'unité nationale dans son enrichissante diversité.

Dans ce contexte de diversité culturelle et de mosaïque des identités, un autre défi, lié à un phénomène de société assez récent, est de savoir comment favoriser le vivre ensemble avec les nouvelles communautés issues de la forte immigration subsaharienne, souvent clandestine et aussi des réfugiés politiques. Le Maroc se trouve en effet confronté au même problème qu'a connu et que connaît encore l'Europe aujourd'hui avec l'arrivée massive des migrants et réfugiés. Les pouvoirs publics ont certes mis en place une politique de régularisation des sans-papiers subsahariens. Cependant, au sein de la société marocaine, de nombreuses tensions se manifestent et certaines formes de rejet apparaissent. Ces populations ne choisissent plus le Maroc uniquement comme terre de transit vers l'Europe, mais se sédentarisent de plus en plus.

- *De quelle(s) culture(s) parle-t-on ?* Tout cela questionne le dialogue qui doit s'inscrire entre **démocratisation culturelle** (permettre l'accès au plus grand nombre des œuvres dont la valeur est légitimée par des experts officiels) et **démocratie culturelle** (valoriser l'expression individuelle, reconnaître la culture dont chacun est porteur). L'espace de conciliation entre ces différents regards/choix politiques est de mettre au cœur des enjeux les forces/valeurs intrinsèques et intrinsèques de la culture, ce qui interroge alors :

- *A quoi "servent" l'art et la culture ?* Question éminemment provocante qui doit être posée pour (re)construire/fonder leur légitimité (les légitimités, là aussi le pluriel s'invite). Posons que l'art et la culture auraient trois formes de contributions : individuelles (participation à une construction personnelle, intime, du sens critique, croisement d'enjeux cognitifs et sensibles), collectives (re -construction de liens sociaux, partage de valeurs communes, identitaires) et territoriales (contribution au développement local - potentiels enjeux économiques, touristiques, territoriaux,...). Reconnaître ces trois types d'apports signifierait une avancée vers la **citoyenneté culturelle**. Cela interroge alors :

- *Quelles formes de **coresponsabilités** doivent alors être mobilisées ?* Des responsabilités croisées doivent être portées au service des choix politiques et citoyens posés en amont (cf. ci-dessus) : celles des politiques, des artistes, des professionnels concernés directement ou indirectement, des citoyens que chacun est.

Des responsabilités plurielles, des coresponsabilités au service de la mise en œuvre de systèmes complémentaires et pluriels de médiations culturelles.

Une responsabilité politique en définissant une politique culturelle, notamment dans la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle à l'école, qui en passerait par des sorties, rencontres culturelles, rencontres avec des artistes, pour permettre à l'individu de développer ses sens artistiques, sa créativité, pour préparer ensuite ses pratiques autonomes.

Une responsabilité qui incombe aux artistes, qui doivent prendre conscience de leur rôle, des modes d'action possibles pour eux en tant qu'ils sont parties prenantes des processus de médiation en dépassant l'idée reçue selon laquelle, s'il y a besoin de médiation, c'est que la qualité de l'œuvre est à questionner. Ils ont souvent eu des audaces qui ont poussé les institutions à bouger. Ils ont cette double contribution en tant qu'éveilleur de culture : *éveilleur de culture* – la leur, celle dont ils sont porteurs, qu'ils transcendent à travers leurs créations d'œuvre – et *éveilleur de cultures* – celle dont chaque citoyen est porteur, qui est quelquefois enfouie, car peu valorisée.

Celle des professionnels de la culture, et les acteurs professionnels concernés par ces mêmes enjeux, pour aller au-delà d'une vision quelque fois inconnue ou restreinte de la contribution que peut avoir la médiation à l'efficacité de leurs actions.

Celle des citoyens dans leurs engagements pour contribuer à faire vivre la culture dans la vie de la cité, notamment en y participant. Ainsi, lorsque l'association Casamémoire forme des guides-citoyens, il s'agit de médiation citoyenne.

L'exercice croisé de ces responsabilités devrait assurer à chacune des parties prenantes ses contributions à la **création d'une chaîne de valeurs plurielles** (artistiques, culturelles,

citoyennes, sociales, économiques, territoriales, touristiques,...). C'est à ce niveau que se pose la question des moyens à mettre en œuvre :

Quels dispositifs de médiations (verticales descendantes à partir d'une offre existante, horizontales - entre professionnels concernés par un projet -, ascendantes - médiations à mettre en œuvre pour faire valoir/naître une initiative citoyenne -. Quels dispositifs d'accompagnement ? Quels outils ?

En somme, la mise en œuvre de systèmes de médiation devrait combiner les réponses à ces différents défis :

- **qu'est ce qui fait l'objet de la médiation ?** ce n'est pas un objet unique : en termes esthétique, de genre (patrimoine, spectacles vivants, lecture,...), de mission (de la conservation, à la création, diffusion,...) et d'objectifs (de la réception à la participation),
- ce qui pose la question de **ce qui fait culture** (culture artistique / culture citoyenne) – maillage d'enjeux artistiques, culturels et sociaux,
- ce qui interroge le dialogue entre **démocratisation et démocratie culturelle pour faire citoyenneté culturelle,**
- ce qui interroge des **co-responsabilités** (des politiques, des artistes, des acteurs professionnels impliqués directement et indirectement, des citoyens – que toutes les parties prenantes précédentes sont),
- ce qui génère la question des **moyens** à mettre en œuvre selon les différents objectifs fixés sachant que pour faire vivre des systèmes de médiations appliqués aux différents enjeux, ils doivent se concevoir selon **plusieurs continuums** d'accompagnement :
 - de l'enfant (être sensibilisé à l'art et à la culture, en tant que pratique - activation de sa propre créativité- et en tant que spectateur/participant potentiel - rôle fondamental de l'action culturelle) à l'adulte (permettre le rôle des actions de médiations notamment dans les institutions culturelles, dans les musées, les théâtres,...),
 - de la réception à la participation culturelle,
 - des actions complémentaires dans les endroits dédiés (dans les murs) et des actions hors les murs (force symbolique de cette démarche : "la culture vient vers moi", ce qui fait tomber de nombreux freins). Cela interroge le rôle des **médiations expérientielles** (Pailler & Urbain, 2016).

Conclusion

La médiation s'inscrit donc au cœur d'un dialogue entre démocratisation culturelle (permettre l'accès aux œuvres de l'humanité au plus grand nombre) et démocratie culturelle, en tant qu'elle postule que chacun est porteur d'une culture, et en « capacité » d'expression.

La médiation culturelle se présente comme un outil de changement que l'on peut qualifier de subtil, comme étant relativement facile à mettre en œuvre. Elle peut en effet être introduite, projet par projet, dans des enjeux ascendants (émanant de la société civile), faire le lien entre des institutions culturelles et des dynamiques citoyennes,... et inversement. Elle peut

bénéficier d'une temporalité de court terme, accompagnant ainsi des temporalités structurelles, plus longues des méta-cadres politiques et ne figeant pas la nécessaire dynamique du fait de la décroissance de moyens : il s'agit beaucoup plus d'une question de vision et d'engagement !

En effet, la médiation culturelle repose sur une logique mais aussi des outils simples et souples qui peuvent faire avancer les apports de la culture en tant qu'elle irrigue des processus de « vivre ensemble » sans attendre (même si elle en a besoin) que les politiques culturelles au niveau macro ait atteint leur apogée d'engagement et d'efficacité artistique et citoyenne. La médiation culturelle peut ainsi investir des interstices de créativité en lien tant avec les institutions qui œuvrent à ces dynamiques, qu'avec des acteurs privés et les initiatives citoyennes, et elles sont nombreuses au Maroc, pour notamment faire vivre de nouveaux enjeux de « culture ouverte » (« *imitez mon œuvre, appropriez-vous ma proposition, ma technique, mon point de vue, l'essentiel est qu'elle circule, que nous nous rencontrions pour ensemble aller plus loin dans l'invention et le partage* » - parole d'artiste marocain), qui serait le pendant du concept d'innovation ouverte (les organisations ne peuvent plus innover seules, elles doivent le faire avec des acteurs externes) .

On voit donc que trois mots clefs fondent la reconnaissance, la légitimation de la médiation comme une perspective large, politique et efficace : la question du contexte, celle de la diversité (qui rime avec celle d'identité) et de la relation (pour la mise en œuvre d'échanges réciproques).

Les limites des résultats de notre recherche présentée ici sont naturellement autant de suites à donner, à porter : elles sont en cours. Nous poursuivons notre collecte de données pour continuer à analyser les représentations de la médiation. Nous travaillons notamment à la création d'une typologie de médiations au Maroc pour en analyser les effets sur les différentes parties prenantes, en extraire les « bonnes pratiques » et partager les approches et outils créés.

Bibliographie

- Actes du colloque sur la médiation au Maroc, Rencontres Universitaires de la Médiation culturelle, Universités de Casablanca - Mohammedia (Maroc) et de Nantes (France), 15-16 octobre 2014
- Adam A. (1973), La politique culturelle au Maroc, Annuaire de l'Afrique du Nord
- Bayahya N. (2015), Politiques culturelles à l'âge du numérique : l'exemple du Maroc
- Belatik Mohamed (2005), « le patrimoine culturel marocain, richesse et diversité », dans Le patrimoine culturel marocain, Ed. Maisonneuve et Larose, Paris.
- Ben Bachir M., M. Nadjib Moulay (1981), La politique culturelle au Maroc, Ed. UNESCO, Paris.
- Grandguillaume, G. (2004), L'arabisation au Maghreb, Référence : Revue d'Aménagement linguistique, Aménagement linguistique au Maghreb, Office Québécois de la langue française, N°107, hiver 2004, p.15-40

- Laabi, (2011), <http://www.laabi.net/Prise-de-parole.html#pactenational>
- Lamizet (1999), *La médiation culturelle*, L'Harmattan
- Meyer-Bisch P. (2014), *Cultiver la texture sociale, comprendre le potentiel social des droits culturels*, in *Vie Sociale* No 5, "Pratiques artistiques et intervention sociale", 2014, pp. 11-25
- Pailler D. & C. Urbain (2016), « Scènes, hors scènes, (non)publics : Comment faire œuvre(r) ensemble artistes, professionnels de la culture, acteurs du champ social et citoyens ? », *Observatoire des Politiques Culturelles*, Ministère de la culture et de la Communication, France (à paraître)
- Pailler D. and Damak L. (2012), « Cultural Marketing : contributions of studies of (non) public / consumers and issues of trust, Results of an empirical test », Athens Institute for Education and Research, Greece
- Saada Serge, (2011) *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*
- Saez J-P (2008), *Culture et société, un lien à recomposer*. Toulouse : Editions de l'attribut, 2008
- Touzani A. (2003), *La culture et la politique culturelle au Maroc*, Ed. La croisée des chemins, Rabat